

La crise du COVID-19 mobilise pleinement la Métropole et ses 71 communes. Cette période difficile appelle à la solidarité de chacun et au partage de l'information, précieux outils de réussite collective. Cette lettre d'information hebdomadaire a pour objet la diffusion des principales actions de la Métropole pour faire face à la crise sanitaire.

Les communes ont été dotées des premiers masques métropolitains pour la population

Les premiers masques commandés par la Métropole sont arrivés. 100 000 masques lavables et réutilisables 10 fois ont été distribués aux communes, permettant ensuite une distribution aux habitants. Cette première dotation a eu lieu le jeudi 7 mai dans les locaux du siège de la Métropole, au 108. Le calendrier des prochaines livraisons est modifié en raison d'aléas liés à la crise sanitaire. Une prochaine livraison de 100 000 masques est prévue le 14 mai. La Métropole informera les communes des autres livraisons dès que possible.

Ainsi, chaque habitant de la Métropole aura la possibilité de bénéficier d'un masque distribué par sa commune.

Gestion des déchets

Certaines déchetteries sont ouvertes depuis le 27 avril : Boos, Cléon, Duclair, Le Trait, Rouen et Saint-Etienne-du-Rouvray. D'autres sont ouvertes depuis le 11 mai : Anneville-Ambourville, Bois-Guillaume, Grand-Couronne, Le Petit-Quevilly, Maromme et Saint-Martin-de-Boscherville.

Les déchetteries de Caudebec-lès-Elbeuf, Darnétal, Déville-lès-Rouen, et Sotteville-lès-Rouen demeurent fermées. Les 16 déchetteries sont fermées les jours fériés (jeudi 21 mai).

Par ailleurs, la distribution des sacs de collecte a repris. Les points et jours de distribution sont consultables sur le site de la Métropole Rouen Normandie à l'adresse suivante :

<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/distributions-des-sacs-de-collecte>

Depuis le 27 avril, le traitement des ordures ménagères et des déchets recyclables est de nouveau distinct dans la plupart des communes. Pour les communes suivantes, la reprise du traitement séparé des déchets se fera la semaine du 18 mai : Oissel, Elbeuf, Caudebec-lès-Elbeuf, Cléon, Freneuse, La Londe, Orival, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Sotteville-sous-le-Val et Tourville-la-Rivière.

Transports en commun

Les transports en commun, maintenus pendant le confinement mais avec une fréquence diminuée, reprennent progressivement : 75% de l'offre habituelle est effective. Des règles permettant la distanciation sont prévues : port du masque obligatoire, marquage au sol et sur les sièges pour éviter les rapprochements, montée par l'arrière, vente des billets à bord. Les transports sont désinfectés plusieurs fois par jour à l'aide d'un virucide.

Reprise des chantiers métropolitains

Les chantiers métropolitains reprennent progressivement. Les travaux initiés dans le cadre de l'opération Cœur de Métropole ont repris le lundi 4 mai. Les secteurs concernés sont le sud de la rue Grand Pont, les abords de la Halle aux Toiles ainsi que les abords de l'église Saint Maclou.

La reprise concerne également d'autres chantiers métropolitains, parmi lesquels figurent la patinoire Guy Boissière, l'Aître Saint Maclou, le parc des Bruyères, les plantations autour du nouveau crématorium de Petit-Quevilly et l'Avenue Jean Jaurès. Le Plateau Robec voit également ses chantiers reprendre, notamment à Saint-Jacques-sur-Darnétal pour la ZA de la Briqueterie et à Montmain, rue du Château d'eau. Pour le pôle Austreberthe-Cailly, les travaux reprennent rue de la République à Yainville.

La Métropole précise son dispositif vélo

Le jeudi 30 avril, la Métropole a annoncé le lancement d'une concertation avec les communes de la Métropole ainsi qu'avec les associations Sabine, Guidoline et Plein Air. Sans attendre, quatre mesures ont été prises pour favoriser la pratique du vélo sur le territoire : transformation de voies routières en pistes cyclables sur certains axes routiers de la Métropole, relance de la prime pour l'acquisition de vélos et vélos pliants électriques ainsi que cargos, lancement d'un dispositif d'aide à la réparation et enfin, gratuité temporaire des abonnements pour l'utilisation du réseau Cy'clic qui sera renforcé. Ces mesures visent à accompagner la transition écologique et à éviter une saturation des axes routiers dans le cadre du déconfinement.

- Relance de la prime pour l'acquisition de vélos et vélos pliants électriques et vélos cargos pliables

La relance de la prime pour l'acquisition de vélos électriques, cargos et pliables a pris effet le lundi 11 mai. 1000 aides seront octroyées aux premiers dossiers complets reçus et seront applicables aux vélos achetés à partir du 11 mai. Les modalités sont similaires à l'ancien dispositif lancé en septembre 2019, la prime est de 30% du coût et plafonnée à 300 euros. Une nouveauté : le dispositif n'est applicable qu'aux VAE et VAE pliants dont le prix n'excède pas 4000 euros (6000 euros pour les vélos cargos). Les demandes se feront uniquement via un formulaire en ligne, sur le site de la Métropole.

- Gratuité temporaire du réseau Cy'clic

Les abonnements au réseau Cy'clic sont gratuits jusqu'au 31 août 2020. Par ailleurs, la première demi-heure gratuite pour chaque utilisation passe à une heure. Le réseau Cy'clic sera renforcé par l'ajout de deux nouvelles stations de 20 vélos.

Les modalités de la prime pour la réparation de vélos ainsi que les aménagements cyclables sur le territoire seront annoncés prochainement.

CONTACT

Louis Petit
Collaborateur de Cabinet
louis.petit@metropole-rouen-normandie.fr

Pour plus de précisions, rendez-vous sur la page d'information COVID-19 de la Métropole Rouen Normandie
www.metropole-rouen-normandie.fr/covid19-la-metropole-face-a-la-crise-sanitaire

